



# Marigny Initiatives



FEVRIER 2013  
Numéro 185

## La Bibliothèque



**Lors de la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire a salué le dévouement des bénévoles de la bibliothèque.**

Sur cette photo les bénévoles (de gauche à droite) : Mesdames Geneviève LEMOINE, Brigitte LEBOIDRE, Clotilde DELAROCHE, Renée COCHE, Gislaine SIMON, Anne-Marie DAOUT. Absent sur la photo Mr Georges DAOUT.





## La mairie de MARIGNY vous accueille :

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Tél : 02.33.55.15.26 - Fax : 02.33.55.33.76

e-mail : [mairie.marigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.marigny@wanadoo.fr)

site : <http://www.mairie-marigny.com>



### Les permanences à la communauté de communes

**Mission Locale** : le mardi de 9h à 12 h.

**Familles Rurales** : le mardi de 17h30 à 18h30.

**ACLAM** : lundi 14h-16h, mardi et jeudi 10h-12h, 14h-16h.

**CDRP** : du mardi au vendredi 9h-12h 14h-17h

**CLIC** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h à 10h30.

**CLLAJ** : 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 14 h à 17h.

**ADMR** : mercredi de 10 h à 12h.

**Assistante sociale** : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de 9 h 30 à 11 h 30, prendre RDV avec Mme Moinard - tél : 02.33.77.28.98.

### La communauté de communes vous accueille

1 rue Auguste Eudeline :

les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et le mardi de 14 h 30 à 17 h 30.

Tél : 02.33.55.09.60 Fax : 02.33.55.69.80

Site internet : <http://www.12communes.com>

### Gendarmerie 02.33.72.57.90

Rue du Général Huebner

**ouverture au public** : lundi 14h-19h, mardi 16h-18h, mercredi 8h-12h, jeudi 10h-12h, vendredi 14h-16h et samedi 14h-19h.

### Maison de retraite 02.33.77.14.77

36 avenue du 13 juin 1944.

### Collecte des ordures ménagères, tri sélectif...

Vous avez reçu votre calendrier pour l'année 2013 (sinon demandez-le en mairie).

Respectez les dates de collecte et sortez vos sacs au plus tôt la veille. Ne pas plier les bouteilles plastiques.

Ne mettez pas de verre dans les sacs, des conteneurs sont à votre disposition à la déchetterie.

**Ne rien déposer à côté des conteneurs.**

### Déchetterie

Route de St Sauveur Lendelin

Ouverture : lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et 14h à 18h.

### Les permanences à la mairie

**Conseiller Général**, Mr Gilles Quinquenel : le lundi de 18 h à 19 h.

### Service de l'eau et de l'assainissement :

Pour le branchement : contacter la mairie.

Pour le compteur : Saur France

Service clientèle : 02.50.72.40.00

Dépannage : 02.50.72.40.09

### Service Soins Infirmiers

#### A Domicile

22A rue du 13 juin 1944

02.33.72.27.61

Permanence le mercredi de 10h à 11h30

### Trésorerie 02.33.55.15.10

34 avenue du 13 juin 1944

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

### Relais assistantes maternelles "les Lucioles"

02.33.05.23.84 9bis rue des Sports-pôle enfance

Mardi et jeudi de 13h15 à 17h00

### La Poste 02.33.77.55.00

14 rue du 8 mai 1945

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.

Levée du courrier à 15 h 30.

### Bibliothèque : 02.33.56.81.29

Lundi de 16h45 à 17h45, Mercredi de 10h30 à 12 h et de 14h à 17h, Vendredi de 16h45 à 17h45, Samedi de 10h30 à 12h / Vacances scolaires + juillet et août :

Mercredi de 10h 30 à 12h, Samedi de 10h30 à 12h.

### Maison des jeunes rue des Alleux

Mercredi et samedi de 14 h à 18h.

Ouvert pendant les petites vacances scolaires.

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 13 février 2013

## DECISION PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire informe qu'il a pris la décision suivante :

### Assistance à maîtrise d'ouvrage :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir une prestation d'assistance à maître d'ouvrage, d'aide technique à la gestion communale et maîtrise d'œuvre pour une opération inférieure à 80 000 € concernant la réalisation des trottoirs sur les routes départementales 53 (route de Saint-Lô) et 29 (route de Montreuil-Sur-Lozon).

Monsieur le Maire a décidé de confier la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'agence technique départementale (du conseil général) pour un montant de 2 215 € HT.

## CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉE (CEP)

Présenté aux conseillers municipaux lors de la séance du 19 décembre dernier, le CEP a pour but le diagnostic énergétique des bâtiments communaux (mairie, écoles...), l'éclairage public, les véhicules, l'évolution des travaux et le suivi des projets.

Monsieur le Maire propose d'adhérer à ce dispositif.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'adhérer au CEP et charge Monsieur le Maire, de régler le montant de la participation qui s'élève à 2€ HT/an/habitant sur une période de 3 ans.

L'an deux mille treize, le treize février à 20h30, les membres du Conseil municipal de la commune de Marigny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

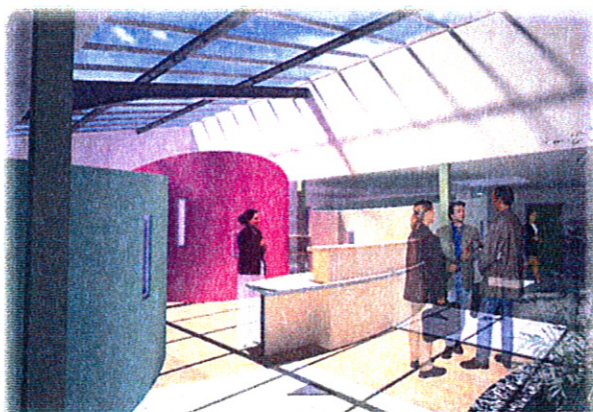
Présents : BRIGNOT Bernard, HEROUARD Yves, OZOUF Didier, LEMAZURIER Fabrice, FAUVEL Véronique, GENET Philippe, ROBIOLLE Daniel, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, BOUCHER Patrice, SIMON Bernard, HELAINE Stéphane, MONTAGNE Noël, GARDIE Madeleine, BESSON Huguette.

Absents excusés : HEUGUET Cédric.

Secrétaire de séance : Daniel ROBIOLLE

## MAISON MEDICALE :

### Jugement des offres suite aux 2 lots infructueux.



Salle d'attente de la future maison médicale.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation concernant la création d'une maison médicale dans un bâtiment existant pour les lots 4 et 8 infructueux.

La consultation pour les 2 lots a été lancée en procédure adaptée.

L'Avis Public à la Concurrence a été envoyé à la publication le 29 décembre 2012.

La date limite de dépôt des offres était fixée au 15 janvier 2013 à 17 heures.

Après analyse des offres effectuée par le maître d'œuvre, Bernard VIMOND architecte, conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation, la commission d'appel d'offres réunie le 23 janvier 2013 a retenu les entreprises suivantes :

LOT	DESIGNATION DU LOT	ENTREPRISE	Montant HT	Estimation HT
4	Charpente bois – Murs à ossature bois	MONROCO	96 297.18 €	124 000.00 €
8	Plâtrerie sèche	LEBOUTEILLER	63 566.40 €	98 500.00 €
<b>TOTAL :</b>			<b>159 863.58 €</b>	<b>222 500.00 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de réaliser ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés.

Le montant global du marché s'élève donc maintenant à 736 534.82 € HT.

## QUESTIONS DIVERSES

### Stade Yves Lemazurier :

Afin de résoudre les problèmes de perméabilité des deux terrains de football du Stade Yves Lemazurier, l'entreprise TSE a effectué une proposition accompagnée d'un guide d'entretien sur les années à venir.

Après analyse de sol, il s'avère que les opérations suivantes seraient à réaliser :

- correction de la texture du sol par apport de sable et d'amendements,
- installation d'un plan de fertilisation,
- regarnissage du terrain par des graminées adaptées.



## **Objectifs touristiques de la communauté de communes :**

Didier Ozouf informe le conseil municipal qu'un diagnostic touristique a été réalisé par la communauté de communes. Cette étude a permis de fixer des objectifs sur 2013 et 2014 : mise en place d'un nouveau topoguide randonnée, signalisation touristique. Et des projets à plus ou moins long terme comme l'aménagement d'un espace pique-nique couvert à étang...



## **FÊTE DU BOIS :**

Dans le cadre de la fête du bois, Didier Ozouf présente le devis de Mr HURGON Maxime concernant la réalisation d'une œuvre monumentale en bois (4 mètres de hauteur pour 0.40 mètres de diamètre) à la tronçonneuse pour un montant de 1 763 €. Le conseil municipal accepte ce financement qui sera inscrit au budget 2013.

### **Site internet du sculpteur :**

<http://calimbura.wix.com/maxime>

## **Réalisation d'une fresque à l'école Julien Bodin :**

Monsieur le Maire présente le projet de fresque murale réalisée par l'artiste peintre, Fabienne Martin. Cette fresque habillerait le mur extérieur de l'école Julien Bodin situé à proximité de l'arrêt minute. Le coût serait de 7628.00 €. Le conseil municipal approuve ce projet qui sera inscrit au budget 2013.

### **Site internet de l'artiste peintre :**

<https://sites.google.com/site/creafresquedecors>

## **Salle du Jardin Pillard : (ancienne cantine)**

Courant mars, l'entreprise Copinew libérera les locaux. Ils seront alors mis à la disposition du club de Judo jusqu'en juillet 2013. Dans le même temps, des travaux seront réalisés pour permettre sa location auprès des particuliers et des associations à la rentrée.

## **Demande des habitants du village Compère et de la rue de la Barberie :**

Deux demandes d'habitants sont parvenues en mairie concernant des réalisations de trottoirs au village Compère et rue de la Barberie.

Le conseil municipal prend bonne note de ces demandes et précise qu'elles ne pourront pas être réalisées dans l'immédiat, la priorité ayant été donnée aux routes de Saint-Lô et Montreuil-sur-Lozon, pour lesquelles la circulation est plus importante.

## **Demande d'un administré de la rue du Mesnil Amey :**

Par courrier en date du 14 janvier 2013 un administré fait part de son mécontentement face aux détériorations de sacs poubelle dans la rue du Mesnil-Amey.

Il est rappelé que les sacs doivent être sortis au plus tôt la veille du jour du ramassage.

## **Bibliothèque : bilan financier 2012.**

Monsieur le maire présente le bilan financier de la bibliothèque qui laisse apparaître un équilibre des dépenses et des recettes de 4 275.04 €.

**Recettes :** Subvention communale de 2 575 €, 476 € de cotisations, 15 € pour la vente de livres, 14,50 € de livre remboursé et 11 € de dons.

**Dépenses :** 145.60 € d'assurances, 2 547.45 € pour l'achat de livres, 208.76 € de fournitures de livres, 10,90 € de fournitures de bureau, 340.86 € d'achat de petit mobilier.

La bibliothèque compte 273 adhérents dont 105 adultes et 168 enfants.

### **Cotisation annuelle :**

- 7 € pour les adultes.

- gratuite pour les adhérents de moins de 18 ans.

*Voir les horaires de la bibliothèque en première page.*

## **Calendrier du conseil municipal :**

23 février : commission voirie

13 mars : conseil municipal

19 mars : commission finances

20 mars : CCAS, vote du budget

27 mars : conseil municipal, vote du budget communal

## Engagement pour l'armée de terre



Le 5 février 2013, deux jeunes Marignais ont signé à la mairie leur engagement dans l'Armée de terre. Il s'agit de Frédéric Yon, affecté à Fréjus, et de Flavien Chrétien, affecté à Vannes.



Pour toute information sur  
le recrutement de l'armée de terre  
contacter le 02.33.06.94.15.

## INSCRIPTIONS ECOLE RENTREE SCOLAIRE 2013-2014

Les inscriptions auront lieu  
à l'école Julien Bodin :

Judi 4 avril de 14h à 16h

Vendredi 5 avril de 9h30 à 11h30

Merci de vous munir du formulaire d'inscription pour l'école et la cantine, et des photocopies\* du carnet de santé et du livret de famille de l'enfant.

Vous veillerez à retirer le dossier d'inscription auprès de la mairie  
ou sur le site internet (<http://mairie-marigny.com>).

\* possibilité de faire les photocopies en mairie avant l'inscription à l'école.

## Ayez le réflexe visio-relais !

Le visio-relais de Marigny est à votre disposition dans le hall de la mairie du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Il permet à tout un chacun de dialoguer en direct avec un télé-conseiller de la Caisse Primaire d'assurance Maladie, de la Caisse d'Allocation familiale, de la Mutualité Sociale Agricole ou de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales. Un scanner passe-document et une imprimante permettent d'échanger des documents en temps réel avec l'interlocuteur.



## Ordures ménagères

Nous vous conseillons de sortir les sacs au plus tôt la veille du jour du ramassage pour éviter la détérioration par des animaux.

## Élagage des arbres en bordure de la voie publique

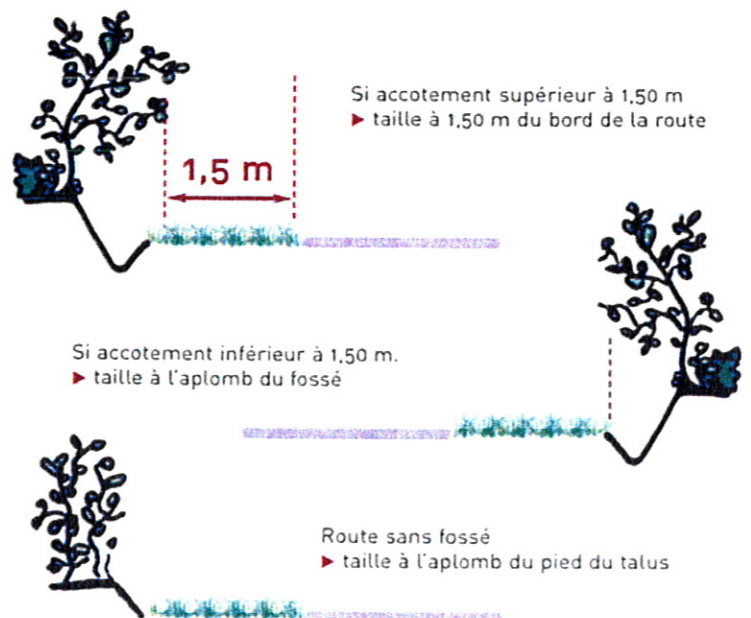
Les riverains doivent élaguer leurs arbres, arbustes et haies, situés en bordure de la voie publique, de manière à ce qu'ils ne débordent pas sur celle-ci et que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques et téléphoniques.

Il est également demandé aux riverains de tailler les arbres susceptibles d'entraver la circulation des piétons ou, de réduire la visibilité des automobilistes.

Si la nécessité d'agir d'urgence pour prévenir un danger est établie, les services de la Ville pourront procéder d'office à l'élagage des arbres et ce, aux frais du propriétaire.

### La taille des haies situées en bordure des routes

Pour tenter de concilier environnement, réglementation et sécurité, il est indispensable de définir quelques principes :



# L'AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS

L'autopartage est la mise en commun d'un ou plusieurs véhicules, utilisé(s) pour des trajets différents à des moments différents.

L'autopartage entre particuliers est le plus répandu et le moins coûteux. Il s'effectue entre amis, voisins, collègues ou proches. Le véhicule appartient à l'un des autopartageurs ou est la propriété de tous.

Les différents utilisateurs du véhicule partagent les frais, généralement au prorata des kilomètres parcourus. Environ 20 000 véhicules sont partagés ainsi par quelque 70 000 personnes (estimation ADE-TEC, 2009).

Les services d'autopartage sont gérés par des sociétés spécialisées. Ils se rencontrent surtout dans les centres-villes des grandes villes. Les véhicules appartiennent au service, qui les loue à ses abonnés.

D'apparition plus récente, la location de véhicules entre particuliers s'effectue par le biais de sites internet spécialisés (Voiturelib', Deways, Buzzcar, CitizenCar, etc.). Elle met en relation des personnes qui ne se connaissent pas. Quelques milliers de véhicules sont inscrits sur ces différents sites.



Concernant l'autopartage entre particuliers, la **motivation** du propriétaire et des autres utilisateurs du véhicule est **quadruple** :

- lien social,
- meilleure utilisation du véhicule,
- économies,
- protection de l'environnement.

En général, un contrat signé par tous les autopartageurs définit les **règles de fonctionnement** de l'autopartage, le rôle et les obligations de chacun, le **partage des frais**, etc. Un exemple de contrat peut être trouvé aux pages 22-27 du Guide pratique de l'autopartage entre particuliers, téléchargeable sur [www.adetec-deplacements.com/guide-autopartage-entre-particuliers.pdf](http://www.adetec-deplacements.com/guide-autopartage-entre-particuliers.pdf)

## COORDONNEES UTILES

Association Française de l'Autopartage entre Particuliers (AFAP)

Site internet : <http://autopartageentrepaticuliers.blogspot.fr>

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie,

DGITM - Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer

Contact : Christine GUEGUEN, 01 40 81 16 17, [christine.gueguen@developpement-durable.gouv.fr](mailto:christine.gueguen@developpement-durable.gouv.fr)

Site internet : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

## MAISON DE JEUNES

L'association organise  
**Une soirée théâtre**  
**« L'auberge du caramel »**

Pièce en 3 actes de Jean-Luc PECQUEUR

Le samedi 30 mars 2013 à 20h30 à la salles des fêtes de Lozon

Tarifs : Adulte : 6 €    Enfant de 6 à 12 ans : 2.50 €

Réservations au 06.37.03.18.98





# PATCHWORK

Familles Rurales et l'équipe de Patchwork accueilleront la journée de l'amitié organisée par la délégation Manche de l'association nationale France Patchwork.

Le 18 mars 2013  
à la salle des fêtes de Marigny

L'activité de la journée sera la technique du « Loc Cabin ».

Les travaux des participantes seront exposés et visibles par tous de 10h à 16h.



Ces pages sont réservées aux associations de Marigny afin qu'elles puissent donner des informations d'ordre pratique (renseignement, célébrations, inscriptions, invitations...)

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE JULIEN BODIN

L'association organise  
*une soirée « ANNEES 80 »*  
Le 23 mars 2013 à 20h30  
À la salle des fêtes de Marigny



infos/réservations auprès de : [ape.julienbodin@orange.fr](mailto:ape.julienbodin@orange.fr)



## COMITE DES FETES



Le comité des fêtes organise  
*une soirée campagnarde*  
le 13 avril 2013 à 20 h30  
à la salle des fêtes de Marigny

Pour tout renseignement, contactez  
Jean-Louis Leconte



# MINIFLOTTE-50

## Club de Modélisme Naval de Marigny

### Exposition à la salle des fêtes les 30 et 31 mars et 1<sup>er</sup> avril

La saison 2013 débute cette année par la première manifestation organisée par le club, Il s'agit de notre traditionnelle exposition à la salle des fêtes de Marigny. Elle aura lieu le long week-end de Pâques, du samedi 30 mars de 14 heures à 19 heures, le dimanche 31 mars de 9 heures 30 à 18 heures 30 et le lundi 1<sup>er</sup> avril de 9 heures 30 à 18 heures  
Entrée libre et gratuite.

Cette année verra de nombreux changements, en effet l'exposition ne sera pas que navale, elle portera également sur les dioramas représentant entre autre notre région durant la bataille de Normandie, pour ce faire nous avons invité des maquettistes spécialisés dans cette discipline et la visite vaudra le détour, de nombreux sujets seront exposés.

Un point d'honneur cette année sera donné aux jeunes du club, qui vous feront découvrir leurs réalisations en cours ou finies selon les cas, à noter que sur un total de 18 membres, nous avons 4 jeunes, une fille et trois garçons, jusqu'alors de belles constructions furent réalisées.

Depuis sa création, le club brille au travers des championnats mondiaux et internationaux, notamment en maquette statique, les deux titres de championnat du monde de Francis Jonet en 2008 à Jablonek en république Tchèque et en 2010 à Dortmund en Allemagne. Parallèlement les maquettes navigantes ne sont pas en reste, tout d'abord aux championnats de France, avec les deux doublés de Thibault Hainneville en 2011 et 2012 et sa troisième place au championnats du monde en Hongrie, sans oublier les performances des deux frères Tuloup, William qui débuta au club à l'âge de 12 ans et est titulaire de 3 titres de champion de France, et son grand frère Jean-François titulaire de 3 titres et de deux doublés, ils font également partie de l'équipe de France maquette qui cette année encore se déplacera en Russie.

Cette année le calendrier de Miniflotte-50 est chargé et bon nombre de manifestations se passeront dans notre département ou aux portes, l'on peut d'ores et déjà noter les dates suivantes.

1<sup>er</sup> mai, participation comme chaque année à la braderie

23 juin, navigation sur l'étang de Marigny dans le cadre de la fête du bois

7 juillet, démonstration et navigation à la ferme manoir de Vesly

3 et 4 août, participation à la fête communale de Ravenoville

1<sup>er</sup> septembre, démonstration sur le plan d'eau de Fontenay le Pesnel (sous réserve de disponibilité des membres)

14 et 15 septembre, navigation sur le plan d'eau du château de Canisy

Hors département, le club sera présent ;

Les 6 et 7 mars au salon d'Argentan

Du 9 au 12 mai, aux championnats de France maquettes à Chatelaudren dans les côtes d'Armor

Les 1 et 2 juillet navigation sur la base nautique de Damville (27)

Du 6 au 16 juillet présence et exposition de maquettes à l'armada de Rouen

Du 15 au 22 août, participation aux championnats du monde maquette à Kaliningrad, en Russie

Les 5 et 6 octobre, exposition dans le grenier à sel d'Honfleur.



Vous pouvez également visiter le site du club ; <http://www.miniflotte-50-monsite.com>

SEMAINE  
pour les  
alternatives  
aux  
pesticides

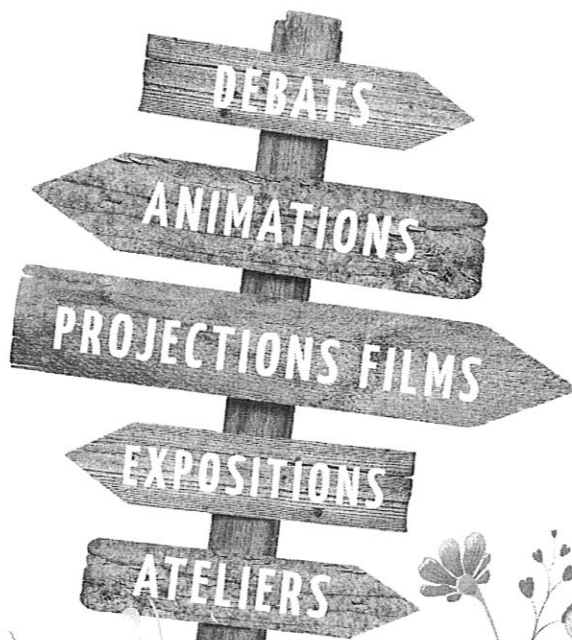
du 20 au 30  
mars 2013

8ème édition



Ensemble, cultivons l'avenir !

Des centaines d'évènements pour  
s'informer sur les dangers des  
pesticides et leurs alternatives.



[www.semaine-sans-pesticides.com](http://www.semaine-sans-pesticides.com)

09.70.40.88.10 / 01.45.79.07.59 - [contact@semaine-sans-pesticides.fr](mailto:contact@semaine-sans-pesticides.fr)



# RANDONNEE DES ECOLIERS

Organisée par  
**l'APE Julien BODIN**



LES AGNELETS



MARIGNY  
JE  
T'AIME

ACVA

**Dimanche 07 Avril 2013**  
**à Marigny**  
**Rando VTT,**  
**Pédestre & anes.**

**Distance VTT : 45Km et 25 Km le matin,**  
**10 Km l'après midi**  
**Distance rando pédestres : 12 Km le matin**  
**10Km et 4 Km l'après midi**

**Restauration sur place**  
**Départ à partir de 8h30**



**Info / Reservations**  
**[ape.julienbodin@orange.fr](mailto:ape.julienbodin@orange.fr)**